

Devenez Marraine et Parrain des **Amoureux au Ban Public** en choisissant de faire un don régulier par **prélèvement automatique mensuel**. Vous contribuerez ainsi à notre **stabilité** et à notre **indépendance financières**. Vous soutiendrez par la même occasion, les centaines de couples qui s'adressent à nous dans l'espoir de faire respecter leur droit à une **vie familiale**. Si vous donnez **10€ par mois**, votre don mensuel à l'association ne vous reviendra après déduction fiscale qu'à **40.80€ par an** !

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

**dans les 8 semaines** suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé et contesté ; **sans tarder et au plus tard dans les 13 mois** en cas de prélèvement non autorisé.

**Je souhaite mettre en place un prélèvement récurrent de :**

5€  10€  20€ Autre montant :  €/mois

### Titulaire du compte

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

### Les coordonnées de votre compte

Coordonnées IBAN

Code BIC (11 caractères max)

### Créancier

Association de soutien aux Amoureux au ban public Fait à : .....

c/o Cimade, 64 rue Clisson 75013 Paris Le : .....

Identifiant Créancier Sepa (ICS) : FR80ZZZ584159

Signature (obligatoire)

Merci de nous envoyer ce formulaire accompagné d'un RIB, à l'adresse indiquée ci-dessus. Vous recevrez 15 jours avant le premier prélèvement un échéancier avec indication de votre RUM (Référence Unique de Mandat) et en début d'année suivante un justificatif à joindre à votre déclaration fiscale.